

Cardiologie interventionnelle

L'hôpital de Chambéry prend désormais en charge les infarctus du myocarde en phase aigüe

Chambéry, le 27 septembre 2011

Les pathologies cardiovasculaires sont en France, avec le cancer, la principale cause de mortalité. L'une d'entre-elles, l'infarctus du myocarde, survient lorsque l'une des artères du cœur, une artère coronaire, s'obstrue brutalement. C'est la rupture d'une plaque d'athérome, déclenchant un phénomène de thrombose, qui entraîne l'obstruction du flux sanguin dans l'artère coronaire. Le muscle cardiaque, appelé myocarde, se trouve alors privé de son apport de sang artériel, contenant l'oxygène et les éléments nécessaires à son fonctionnement. Des lésions myocardiques irréversibles apparaissent alors en quelques minutes. Les conséquences peuvent être dramatiques.

Pour les éviter, le traitement doit pouvoir être effectué de toute urgence, 24h/24 et 7j/7. Cette méthode, appelée angioplastie coronaire, consiste à désobstruer l'artère coronaire. Elle est réalisée par voie endovasculaire percutanée. Un cathéter est introduit par une ponction au niveau de l'artère radiale, au poignet, ou de l'artère fémorale au niveau de la racine de la cuisse. Ce geste ne nécessite qu'une anesthésie locale. A l'aide de sonde et de guides métalliques très fins, le médecin va « monter » à l'intérieur de l'artère coronaire un petit ballonnet qui va être placé au niveau de l'obstruction puis gonflé progressivement. Ceci va lever l'obstacle et rétablir le flux sanguin. La mise en place d'un stent (sorte de petit ressort) permettra de stabiliser la lésion.

En ouvrant, le 3 octobre 2011, une unité de cardiologie interventionnelle, le service de cardiologie de l'hôpital prendra en charge ces interventions 24h/24 et 7j/7, en évitant un transfert en urgence vers les autres hôpitaux de la région. Ceci permettra de réduire le délai de prise en charge, dans une situation où chaque minute compte. Le centre hospitalier de Chambéry est le seul établissement à proposer ces actes sur le secteur Savoie/territoire de Belley.

Outre cette angioplastie coronaire en urgence, elle proposera également des activités programmées de coronarographie et de cathétérisme cardiaque. Ces examens permettent d'évaluer et de traiter les pathologies touchant les artères coronaires, comme l'angine de poitrine, ainsi que les anomalies de fonctionnement des valves cardiaques. Un hôpital de semaine de dix lits est créé afin de regrouper les patients hospitalisés pour un cathétérisme cardiaque. Les avantages sont multiples : il permettra d'optimiser la prise en charge du patient par une équipe spécialisée, d'améliorer la qualité du séjour, de réaliser d'autres examens complémentaires nécessaires ou de programmer des consultations dans d'autres spécialités et de faciliter la prise en charge des facteurs de risque (consultation anti-tabac et auprès d'une diététicienne...).

Qu'est ce que la cardiologie interventionnelle ?

La cardiologie interventionnelle regroupe l'ensemble des méthodes permettant d'intervenir au niveau du cœur, sans ouverture chirurgicale de la cage thoracique. Elle utilise une méthode percutanée et endovasculaire, en passant par des artères et des veines facilement accessibles (radiales au poignet, fémorales à la cuisse). Ceci est combiné à un appareil de radiologie, qui permet grâce aux rayons X de visualiser la progression du matériel jusqu'au niveau du cœur. Les gestes les plus couramment réalisés sont les désobstructions des artères coronaires (angioplasties coronaires), mais il existe également des traitements des anomalies des valves cardiaques ou de certaines malformations. Sur le même principe, le traitement des anomalies du rythme du cœur sont effectuées, comme les ablations par radiofréquences faites ici à Chambéry.

Pourquoi avoir choisi de créer cette unité ?

Un des critères d'efficacité du traitement de l'infarctus du myocarde le plus important est la rapidité avec laquelle une désobstruction coronaire est effectuée. Actuellement, les victimes d'un tel accident sur le bassin chambérien doivent être transférées en urgence sur Grenoble ou Annecy. En créant ce centre, le centre hospitalier de Chambéry compte leur faire gagner un temps précieux. En 2010, en Savoie, un peu plus de 400 personnes ont été victimes d'un tel accident, dont une centaine a du être transférées en urgence. Si on prend en compte les examens effectués sans urgence, de manière programmée, près de 1 000 patients sont concernés sur le département, ce qui permet de répondre à un véritable besoin de santé publique.

Comment sera organisée l'activité ?

L'activité peut se diviser en deux pans : le premier concerne des patients adressés par leur cardiologue, qui souffrent par exemple de douleurs thoraciques liées à de l'angine de poitrine ou de valvulopathies cardiaques. L'examen permet de faire un bilan précis et complet. Si cela est nécessaire, les artères rétrécies, sténosées, peuvent être réparées par une angioplastie. L'autre facette de la cardiologie interventionnelle concerne les patients victimes d'un infarctus et dont il faut déboucher une artère coronaire le plus rapidement possible. Pour ces patients, l'hôpital de Chambéry a communiqué auprès de tous les services d'urgence de la région, des médecins généralistes et des cardiologues du secteur un numéro de téléphone permettant de joindre directement le médecin angioplasticien d'astreinte. Celui-ci sera disponible 24h/24 et 7j/7, et prendra en charge immédiatement et directement tous les infarctus.



Vue générale de la salle de cathétérisme



Salle de commandes

Coordonnées de l'unité de cardiologie interventionnelle

Responsables : Dr Vincent Descotes-Genon et Dr Stéphane Rias

Centre Hospitalier
Service de Cardiologie
BP 1125 - 73011 CHAMBERY
RDC du bâtiment J. Dorstter

Secrétariat, du lundi au vendredi, de 8h à
18h : 04 79 96 58 50
Fax 04 79 96 51 10
E-mail cardio@ch-chambery.fr



Le centre Hospitalier de Chambéry est l'établissement de référence pour le territoire Savoie / secteur de Belley. Il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Sa filière complète de soins gériatriques comprend un centre d'évaluation gériatrique, un service de court séjour gériatrique, une unité mobile de gériatrie, une unité cognitivo-comportementale (Alzheimer), 84 lits de soins de suite et de réadaptation et 400 lits d'hébergement.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire. Quelques chiffres : 3 100 professionnels – 1 250 lits et places – 198 000 consultations par an – 77 000 séjours par an – 3 200 accouchements par an – 48 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques par an.

Contact : Suzanne Meyer – Responsable de la Communication
Tel. : 04 79 96 59 98 – suzanne.meyer@ch-chambery.fr